



Fidufance, conseil des fondateurs de MinuteBuzz, média social de divertissement, lors de son rapprochement avec le groupe média leader TF1

Le cabinet Fidufance représenté par Denys Angeloglou, associé-président, et Sophie Viller, avocat, a conseillé Laure Lefevre et Maxime Barbier, fondateurs de MinuteBuzz dans le cadre de son rapprochement avec le groupe TF1.

Fidufance conseille la startup MinuteBuzz, leader français du divertissement sur la cible des Millennials (les 18-35 ans).

Fondé en 2010 par Laure Lefevre et Maxime Barbier, MinuteBuzz a pour mission d'apporter du bonheur et rendre le monde plus positif, à travers les milliers de vidéos de divertissement que la société créée et diffuse au cœur des réseaux sociaux. En octobre dernier, MinuteBuzz devenait le 1^{er} média européen 100% vidéo 100% social et fermait son site afin de se concentrer sur les réseaux sociaux. MinuteBuzz touche 2 Millennials sur 3 sur les réseaux sociaux en France, est suivi par plus de 9 millions de personnes sur les plateformes sociales et génère plus de 250 millions de vidéos vues par mois. MinuteBuzz s'est fait le spécialiste du « brand content » dans le secteur de la publicité qui a séduit le groupe TF1.

Le groupe TF1 a ainsi décidé de prendre une participation majoritaire au capital de MinuteBuzz. Dans ce contexte, les « business angels » et les fonds gérés par Seventure Partners, entrés au capital en 2014, sortiraient.

Fidufance accompagne le développement de MinuteBuzz

MinuteBuzz connaît une forte croissance de son chiffre d'affaires et est rentable depuis 3 ans. Elle emploie une quarantaine de personnes. L'arrivée de TF1 va permettre à MinuteBuzz de développer fortement ses marques média existantes (MinuteBuzz, Hero et Superbon), de lancer de nouveaux projets vidéo et mettre en œuvre des synergies commerciales et éditoriales avec le Groupe TF1.

Fidufance avec Denys Angeloglou, associé et Président, et Sophie Viller, avocat a accompagné les fondateurs dirigeants de MinuteBuzz, par sa solide expertise en matière de capital-investissement pour négocier et envisager la réalisation prochaine de l'entrée de TF1 au capital. Fidufance est intervenu sur l'ensemble des aspects stratégiques, juridiques, fiscaux et financiers.

Autres conseils :

Cédant Avocat Corporate : FIDUFRANCE Avocats, représenté par Denys Angeloglou, associé et Sophie Viller, avocat

Cédant Avocat PI : Bird&Bird représenté par Marc Schuler, associé

Acquéreur Avocat Corporate : TAJ AVOCATS représenté par Jérôme Gertler et Alexis Fillinger, associés, Eric Hickel et Bénédicte Barre, avocats

Acquéreur Avocat PI : Gilles Vercken

Conseil M&A : RAPHAEL FINANCIAL ADVISORY représenté par Benoit O'Mahony, Thibaut Danglas

A propos de Fidufrance :

Cabinet de droit des affaires, Fidufrance réunit 24 professionnels : 5 associés, 7 collaborateurs, 3 paralegals, 5 assistantes juridiques et 4 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- **Fusions-acquisitions** : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opérations de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- **Capital investissement** : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- **Droit des sociétés** : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- **Droit de l'entreprise** : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- **Droit fiscal et patrimonial** des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- **Propriété intellectuelle** : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- **Droit social** : conseil et contentieux du droit du travail,
- **Droit financier** : financement de haut de bilan.

Le cabinet intervient dans des secteurs variés : services, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Contact Presse :

Fidufrance : Denys Angeloglou – Tél. : 01 44 95 97 00

Juricomunication : Stéphanie Chane-Wai – s.chanewai@juricomunication.com

Tél. : 01 45 00 66 05

Fidufrance

10 avenue de Messine – 75008 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02

www.fidufrance.com

Mots-clés : Fidufrance Avocats, Denys Angeloglou, Sophie Viller, avocat, capital-investissement, MinuteBuzz, TF1, Maxime Barbier, Laure Lefevre TAJ Avocats, réseaux sociaux, brand content